

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Un partenariat entre l'État et la BCN pour revitaliser le Marais-Rouge aux Ponts-de-Martel

Le Canton de Neuchâtel a conclu un partenariat avec la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) dans le but de poursuivre les travaux de revitalisation de la tourbière du Marais-Rouge située en bordure du village des Ponts-de-Martel.

Le Marais-Rouge est inscrit à l'inventaire fédéral des hauts-marais et marais de transition d'importance nationale. Dès cet automne, le secteur sud du marais fera l'objet de travaux de revitalisation, qui s'étendront sur un mois environ. Ces interventions répondent aux exigences de protection de l'ordonnance fédérale sur les hauts-marais (OHM). Ils seront réalisés sur des terrains appartenant à l'État de Neuchâtel et à la fondation du Musée de la Tourbière, à proximité du sentier de la tourbière.

Ces futurs travaux sont le fruit d'un partenariat conclu entre la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) et le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE). Cette collaboration permet d'augmenter les surfaces de tourbière à régénérer pour l'année 2025.

L'objectif de ce projet commun consiste à revitaliser les milieux humides afin de favoriser la biodiversité et de restaurer l'équilibre hydrique de la tourbière en remettant en eau la masse de tourbe. Par ce procédé, les émissions de CO₂ liées au drainage et à l'assèchement de la tourbe seront rapidement bloquées et à terme, avec la colonisation du milieu par les sphaignes (espèces de mousses caractéristiques des tourbières), la fonction de puits de carbone sera restaurée.

La construction de deux palissades en bois et de deux digues en argile permettra ainsi de remettre en eau une surface de 2,1 hectares. Un trop-plein sous forme de batardeau permettra de régler finement le niveau et de restituer les eaux excédentaires dans le fossé longeant le marais.

Au travers de ce soutien significatif, la BCN répond ainsi à son objectif de réaliser un projet de contribution environnementale régional et se réjouit de pouvoir le faire avec un partenaire de qualité.

Cette collaboration exemplaire permettra de contribuer à l'adaptation au changement climatique tout en restaurant la biodiversité caractéristique de la Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel.

Contacts :

Laurent Favre, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, tél. 032 889 67 00 ;

Sébastien Tschanz-Godio, collaborateur scientifique, service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), tél. 032 889 79 02 ou 079 625 85 97 ;

Marie-Laure Chapatte, responsable RSE à la BCN, tél. 032 723 61 21.

Neuchâtel, le 29 août 2025